## GROUPE MONTAGNE

Groupe des locataires des immeubles du chemin De-La-Montagne 70 à 134 Adresse courrier: 102, chemin De-La-Montagne 1224 Chêne-Bougeries

Police municipale de Chêne-Bougeries Route du Vallon 8bis 1224 Chêne-Bougeries

Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Concerne: Demande de prise de mesures en collaboration avec la régie LIVIT et la régie Moser Vernet & Cie suite aux déprédations successives constatées dans les allées du ch. De-La-Montagne 96-134, aux abords de la Coop (136 ch. De-La-Montagne) ainsi que dans le préau du Belvédère

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous prions de trouver ci-joint copie d'un courrier que nous avons adressé à la régie LIVIT suite aux déprédations successives qui ont eu lieu ces derniers mois dans les allées 96-134 chemin de la Montagne, aux abords de la future place de jeux au milieu desdits immeubles (accessible par la rampe du centre commercial de la Coop) et dans le préau du Belvédère.

A cet égard, nous tenons effectivement à relayer l'inquiétude de nombreux parents résidant dans les allées 70 à 82 et 96 à 134 ch. De-La-Montagne dont les enfants jouent le weekend dans le préau du Belvédère (côté ch. De-La-Montagne et côté ch. Castan) et qui est systématiquement jonché de détritus les weekends. Plusieurs parents ont constaté en effet des bandes de jeunes qui s'y attardent les fins d'après-midis et les soirs. Ces derniers non seulement laissent derrière eux emballages, canettes, mégots, etc. mais aussi cassent des bouteilles de bières dont les tessons se retrouvent éparpillés sur le sol encore les lundis matins alors que les enfants se rendent à l'école. Cette situation est inadmissible pour plusieurs parents qui ne comprennent pas que rien ne soit entrepris pour déloger ces jeunes et pour que soit respecté le bon usage des préaux.

A toutes fins utiles, des locataires ont signalé au Groupe Montagne tenir des renseignements sur les plaques d'immatriculation de voitures garées les weekends et/ou les soirs sous la rampe du centre commercial de la Coop.

En vous remerciant par avance pour votre l'attention portée à ce courrier et la collaboration qui sera menée avec la régie LIVIT et la régie Moser Vernet & Cie s'agissant également des autres déprédations constatées sur notre commune, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Anne Molnarfi Schmidt

Présidente

Ursula Wehrli Membre du comité

M. Well.

Copie : Madame Aline Favre, gérante, LIVIT

Annexe : courrier adressé à LIVIT en date du 1er décembre 2020